

# VIE & VALLEES

Les informations de votre Communauté de communes



Vallées du  
Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°2 MARS 2025



magazine



DOSSIER / P12

**Assainissement :  
investir pour vous et  
pour notre environnement**

Merci aux acteurs clés qui, au quotidien, contribuent à nos côtés à améliorer le cadre de vie des habitants des Vallées du Haut-Anjou.



# Sommaire

## En actions

Habiter et bien vivre .....	p 4-5
Sortir .....	p 6
Préserver .....	p 7
S'épanouir .....	p 8-9
Construire l'avenir .....	p 10-11

## Dossier

Assainissement : investir pour vous et pour notre environnement .....	p 12-19
---	---------

## Portraits de territoire

Rencontre avec Tiffany Ganachaud .....	p 20
24h dans la vie d'un conseiller France Services .....	p 21

## Le tuto de Lucie

J'veux du solaire ! .....	p 22
---------------------------	------

## Et si tu m'expliquais...

Les dispositifs d'aide pour la santé mentale des jeunes .....	p 23
---	------

## Découvertes

L'interview culture : rencontre avec le duo Grise Cornac .....	p 24
Nos coups de cœur lecture .....	p 25
Un site à explorer : sur l'eau avec la Gogane .....	p 26
Un lieu à visiter : le château de Verney à Champteussé-sur-Baconne .....	p 27

## Votre info pratique

Se mettre au vert .....	p 28
-------------------------	------

3 SUJETS,  
3 QUESTIONS À...

## Étienne Glémot Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou



### Comment abordez-vous le début de l'année 2025 et les projets à venir ?

Nous abordons l'année avec la satisfaction de voir nos projets se concrétiser. Je pense notamment à la structure France Services de Châteauneuf-sur-Sarthe. Les France Services sont indispensables à la population et apportent des réponses aux personnes qui auraient de vraies difficultés à les trouver par ailleurs : plus de 10 000 rendez-vous ont été comptabilisés sur les deux accueils gérés par la CCVHA en 2024 !

### La CCVHA investit dans la modernisation de ses équipements d'assainissement. Quel est l'intérêt pour l'usager ?

Le premier intérêt est de faire en sorte que ces effluents ne polluent pas l'environnement. Plus largement, c'est de tendre vers la garantie de pouvoir évacuer les eaux usées sans difficulté, malgré l'évolution des conditions climatiques.

### Dans le contexte actuel, comment investir et maintenir le cap avec des finances saines ?

La mise en place d'une équipe compétente pour déployer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permet de progresser chaque année. Sur l'assainissement, cela se construit en fonction des priorités : on cible les équipements les moins performants, on vise à résoudre les problèmes des habitants. Ce lissage des travaux sur plusieurs années nous permet de respecter la réglementation en ayant un tarif le plus ajusté possible pour le bien de tous les usagers.

# VIE & VALLEES

Vallées du  
Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édité par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou,  
Place Charles de Gaulle 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 31 74  
Directeur de la publication : Étienne Glémot, Président • Rédactrice en chef :  
Yamina Riou, Vice-présidente déléguée à la communication • Rédaction :  
service communication • Conception graphique et mise en page : rc2c.fr  
Photo de couverture : © Rémy Chautard / Objectif Pro • Impression : SETIG - Abelia  
Imprimeur • Distribution : La Poste - Mediaposte / Dépôt dans les lieux publics :  
ASURE Services • Tirage : 17 000 exemplaires sur papier PEFS ou FSC  
Dépôt légal : ISSN 2650-1856

Le magazine Vie & Vallées de votre intercommunalité est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 15 communes des Vallées du Haut-Anjou, y compris Stop Pub (2 numéros par an, l'un en octobre, l'autre au printemps).

### Vous ne recevez pas votre magazine ?

Merci de nous le signaler à [communication@valleesduhautanjou.fr](mailto:communication@valleesduhautanjou.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse.

### Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité : [f](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [You Tube](https://www.youtube.com/channel/UC...) [in](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou) [ig](https://www.instagram.com/valleesduhautanjou)  
@valleesduhautanjou  
N'hésitez pas à liker et à partager les infos !



En chiffres



Créé en  
**2021**  
par le Centre Inter-communal d'Action Sociale (CIAS)

**23 950**  
repas livrés en 2024

**5** tournées de livraison

Prix d'un repas

**11,14 €**

depuis le 1<sup>er</sup> janvier  
soit 9,36 € après  
crédit d'impôt

**Habiter & bien vivre**

# Des services à domicile qui tissent du lien

**Le portage de repas contribue à encourager le maintien à domicile des seniors et à faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, tout en préservant le lien social.**

**C**omment ça marche ? Vous choisissez parmi une sélection de 4 à 5 propositions de repas variés et équilibrés, concoctée par une diététicienne-nutritionniste à déguster tous les jours ou occasionnellement. La livraison effectuée 3 jours sur 7 est un véritable temps d'écoute et d'échanges bienveillants.

Vous pouvez bénéficier de ce service si vous habitez sur le territoire, si vous avez plus de 60 ans ou si vous êtes en situation de handicap, ou encore si vous rencontrez une situation délicate et temporaire comme la sortie d'une hospitalisation.

Le portage de repas est éligible au crédit d'impôt au titre du service à la personne. ●



Pour toute information ou inscription, contactez **Nathalie Hardy** au **07 71 91 67 25** ou par mail à **n.hardy@valleesduhautanjou.fr**

**Le CIAS vous propose différentes activités pour sortir de chez vous et rencontrer d'autres personnes !**

Toute l'année, profitez de différentes activités animées par les agents du CIAS ou ses partenaires : ateliers bien-être, prévention sécurité routière, activités physiques adaptées, formations aux gestes des premiers secours...

Retrouvez ici les prochaines dates des animations en flashant ce code :



## Habiter & bien vivre

# Se déplacer sur le territoire, une solution pour tous !

## Un rendez-vous ? Une démarche à effectuer ?

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) gère l'organisation du transport solidaire sur le territoire. C'est une solution de transport pour les déplacements nécessaires de la vie courante : rendez-vous médicaux, démarches administratives, visites à la famille ou aux amis, aller faire des courses... En plus de proposer une solution de mobilité aux personnes en difficulté pour se déplacer, le transport solidaire favorise les rencontres et les échanges entre habitants d'un même territoire. Le principe est simple : vous réservez votre créneau minimum 3 jours avant votre déplacement et l'un des 123 conducteurs bénévoles passe vous chercher à votre domicile pour vous emmener au point de rendez-vous.

**Inscription annuelle individuelle de 5 € ou familiale de 8 €. Chaque trajet de moins de 5 km est facturé 2 € auxquels s'ajoutent 0,40 € pour tout km supplémentaire.**

## En recherche d'emploi, en formation professionnelle, ou en activité sur le territoire ?

Mobil'izi met à votre disposition des véhicules, voiturettes, scooters, vélos à assistance électrique (VAE) sous certaines conditions :

- 🟡 **Vous vivez ou travaillez** dans les Vallées du Haut-Anjou.
- 🟡 **Vous avez 14 ans** au minimum.
- 🟡 Vous possédez le **Brevet de Sécurité Routière (BSR)**, le **permis cyclomoteur (AM)** ou le **permis B**.
- 🟡 **Vous avez besoin d'un véhicule dans le cadre de vos démarches professionnelles** (recherche d'emploi ou missions), **démarches administratives** liées à l'emploi, stages, formations...

Location  
à partir de **3€**  
(+ garantie) **/jour**  
Pour en savoir + :



**mobil'izi**  
en route vers l'emploi  
EN SAOUD ANJOU

**Le CIAS recherche des conducteurs bénévoles.** Pour en savoir + sur la mission du conducteur bénévole et ses avantages, prenez contact avec Vincent BOSSE par téléphone au 07 57 41 62 09 ou par mail : [v.bosse@valleesduhautanjou.fr](mailto:v.bosse@valleesduhautanjou.fr)



Sortir

# En route pour l'aventure

**En Égypte, dans l'espace, dans un château, dans l'océan, aux États-Unis, au Tibet et bien sûr dans les livres, serez-vous prêts à vivre la grande aventure ?**

**L**e réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou a lancé le 7 février dernier son temps fort dédié à la lecture, sur le thème « Aventuriers et Aventurières ».

## Rendez-vous du 7 février au 12 avril

Faites un saut dans des univers époustouflants grâce à la technologie de réalité augmentée. Incarne un mage puissant ou un noble chevalier à travers un jeu de rôle. Partez à la chasse au trésor au cœur du Château de Vaux. Rencontrez des auteurs, vivez de grandes aventures cinématographiques et faites-vous conter des histoires fascinantes ! Le programme ne manque pas de piment...

Vous pouvez même partir à l'aventure en toute autonomie en empruntant un sac à dos à la

bibliothèque. Dedans, il y aura plein de surprises : des randonnées à faire tout près de chez vous, des outils d'observation de la nature et d'orientation, des petits livres pour explorer... Vous serez équipés comme de vrais aventuriers !

## Tous ces rendez-vous sont gratuits !

Destiné à tous les publics, petits et grands, ce temps fort nous invite à fêter ensemble la lecture et le livre. La programmation est concoctée par les bibliothécaires intercommunaux, les élus de la commission culture et les 316 bénévoles qui animent les 26 bibliothèques du territoire. C'est aussi l'occasion de découvrir le réseau, accessible désormais avec une carte unique et une inscription gratuite ! Alors, soif d'aventures ? C'est parti ! ●



© Antoine Gadiou

**La nouvelle saison culturelle des Vallées du Haut-Anjou « Habille-toi, on sort ! » dans ce numéro.**

Exposition, théâtre, musique, danse, cirque et acrobaties... sans oublier les incontournables festivals du territoire pour profiter des beaux jours qui arrivent : le Festival du HA aux Hauts-d'Anjou les 23 & 24 mai et les Folies du Lion au Parc départemental

de l'Isle Briand au Lion d'Angers le 14 juin. **Suivez l'actu culturelle sur les réseaux sociaux**



**ERRATUM :** Des erreurs se sont glissées dans la plaquette :

- page 25, La Roue del Amor aura lieu **samedi 24 mai à 18h** à Montreuil-sur-Maine
- page 27, Clan Cabane aura lieu **vendredi 23 mai à 19h** à La Jaille-Yvon

## Préserver

# Risque d'inondation : protéger sa maison



La CCVHA accompagne gratuitement les propriétaires d'un logement situé en zone inondable en Vallées du Haut-Anjou. Ce dispositif permet d'obtenir des recommandations de travaux pour protéger son logement (mise en place de batardeaux, électricité en hauteur, clapet anti-retour...). D'ailleurs, souvent, les petites actions peu coûteuses ont des effets suffisants pour vous protéger, vous, et vos biens.

## Qui est concerné ?

Les logements situés dans les Basses Vallées Angevines\* et particulièrement exposés au risque d'inondation seront ciblés en priorité. Si vous êtes concerné, vous recevrez prochainement un courrier.

*\*Cela concerne les communes de Grez-Neuville, Thorigné d'Anjou, Sceaux d'Anjou, Le Lion d'Angers, Montreuil-sur-Maine, Chenillé-Champteussé, Chambellay, La Jaille-Yvon, Les Hauts d'Anjou, Juvardeil.*

## Comment ça se passe ?

La société Artelia, missionnée par la CCVHA, est chargée de réaliser les diagnostics de vulnérabilité et d'accompagner les propriétaires. Le technicien effectue les prestations suivantes :

- Diagnostic chez vous durant une heure.
- Recommandations et conseils pour adapter votre bâtiment, informations sur la réglementation en vigueur.
- Accompagnement pour effectuer des demandes de subvention afin de financer vos travaux.

**Ces prestations sont gratuites et prises en charge par la CCVHA et l'État.**

Pour en savoir plus, contactez le service Habitat de la Communauté de communes au **02 41 95 31 74**. Si vous êtes éligible, vous serez recontacté par Artelia pour une prise de rendez-vous. ●

## Préserver

# Un trésor de nature à découvrir

Le 14 mai, à 10h, participez à la 5ème édition des Randonnées nature sur la thématique des mares et du patrimoine. Le départ du circuit (5 km) dans le bocage angevin se fera sur le parking du Bois de la Jeunerie à Brissarthe aux Hauts-d'Anjou. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la richesse de cette biodiversité, préservée grâce à la politique de la CCVHA en matière de restauration des zones humides. 115 mares bocagères ont ainsi été restaurées depuis le début du programme en 2018. ●

**Inscrivez-vous jusqu'au 9 mai par mail : [a.rousseau@eden49.com](mailto:a.rousseau@eden49.com)**



## S'épanouir

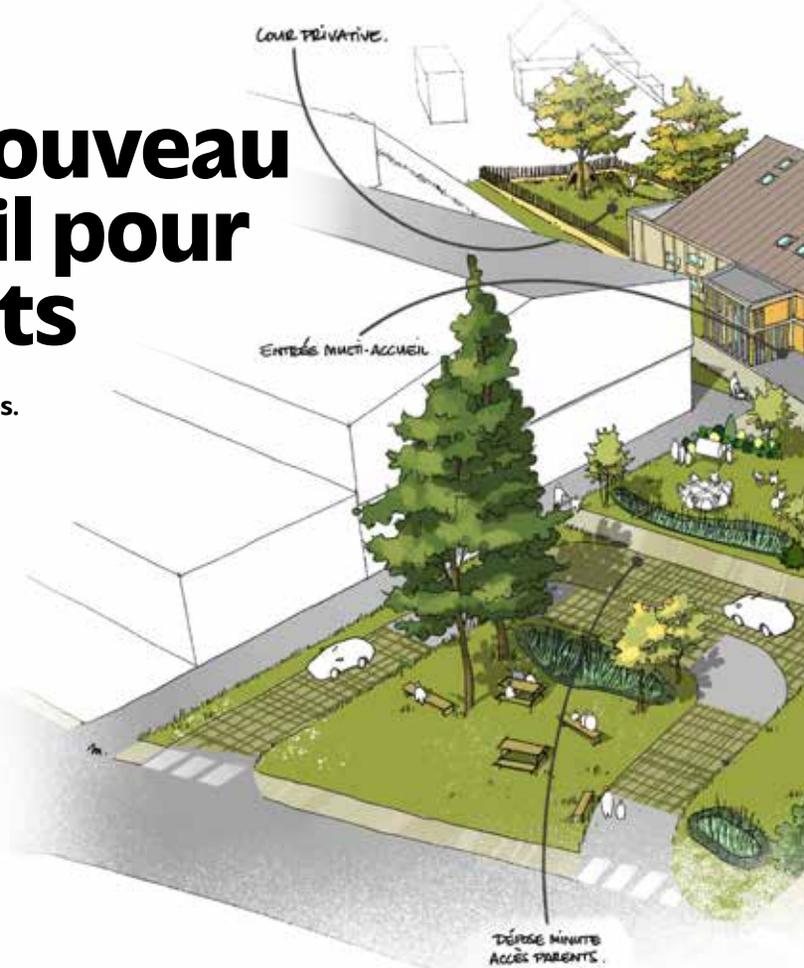
# Bientôt un nouveau multi-accueil pour les tout-petits

Le territoire attire de plus en plus de familles. Afin d'offrir plus de places et de meilleures conditions d'accueil pour les tout-petits, la CCVHA construit en 2025 un nouvel équipement à Champigné aux Hauts-d'Anjou !

Il viendra remplacer l'actuel multi-accueil Chantelune qui ne correspond plus au niveau de confort attendu. Il offrira 18 places d'accueil (soit 6 places supplémentaires). Le nouveau bâtiment sera plus lumineux, plus confortable, plus agréable à vivre au quotidien et plus adapté pour les tout-petits et les professionnels qui œuvrent à leurs côtés. Les mobiliers seront adaptés aux usages (tables de change, casiers de rangement traversants sur mesure...). Des matériaux bio-sourcés seront utilisés, notamment pour apporter un confort thermique été comme hiver. La salle d'activité sera tournée vers l'extérieur. Une dépose minute devant le site permettra aux parents d'accéder en toute sécurité.



Les travaux démarrent au printemps 2025 pour une ouverture en 2026 ! ●



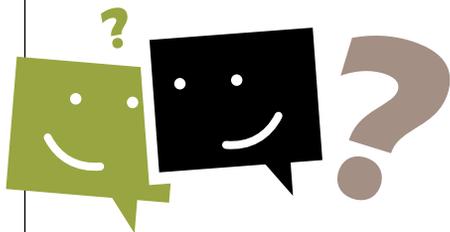
## En bref

**18** places d'accueil (soit 6 places supplémentaires)



Confort thermique, matériaux écologiques

Coût prévisionnel du projet : **1,155 M€<sup>HT</sup>**



Imaginez le nom du multi-accueil de Champigné !

Ce nouveau bâtiment va devoir trouver un nom pour être identifié facilement. Laissez place à votre imagination et envoyez-nous vos propositions à [communication@valleesduhautanjou.fr](mailto:communication@valleesduhautanjou.fr)



© Bee Architecture



## Construction du France Services et de la mairie des Hauts-d'Anjou : où en est-on ?

On vous en avait parlé dans le précédent numéro. Le futur France Services couplé à la mairie des Hauts-d'Anjou, à Châteauneuf-sur-Sarthe, est sorti de terre ! Les façades sont érigées et on commence à voir se dessiner le futur bâtiment... Objectif : accueil du public cet automne !

## S'épanouir

# P'tit Dressing solidaire pour les 11-25 ans

**Tu as entre 11 et 25 ans et tu as besoin de vêtements pour le quotidien, pour une soirée ou pour un rendez-vous professionnel ?**

La structure Info Jeunes des Vallées du Haut-Anjou à Châteauneuf-sur-Sarthe vous propose son P'tit Dressing solidaire toute l'année au sein de sa structure.

Cette opération, solidaire et gratuite, est issue d'un partenariat avec l'association La Main Tendue basée à Champigné. Il n'y a aucune condition requise pour en profiter, l'accès est totalement libre lors des heures d'ouverture de la structure Info jeunes. Les jeunes peuvent y trouver un large choix de vêtements de seconde main, masculins et féminins, et pour toutes les occasions : pour le quotidien, pour un entretien d'embauche, pour tenter un changement de style et s'affirmer... C'est un coup de pouce pour les jeunes qui ont des difficultés financières. Mais c'est aussi l'occasion de renouveler sa garde-robe de façon éthique, en résistant à l'industrie de la mode jetable !

En 2024, 15 jeunes ont utilisé le P'tit Dressing d'Info Jeunes. Le lien se crée autour du portant de vêtements, les jeunes se conseillent entre eux et sollicitent les animateurs pour un regard adulte. Ils peuvent aussi essayer les vêtements à l'abri des regards, dans l'espace dédié, s'ils le souhaitent. ●



## Toi aussi, apprends à sauver des vies !

Info Jeunes Vallées du Haut-Anjou propose, en juin et en novembre, des sessions de formation gratuites pour passer le diplôme d'état de Premiers Secours Citoyen (PSC-1). Lors de cette formation, tu apprends à réagir efficacement en cas d'accident (arrêt cardiaque, perte de connaissance, malaise...). Des mises en pratique et des cas concrets te permettent de bien maîtriser les gestes de premiers secours. Les dates ne sont pas encore connues, suis-nous sur les réseaux sociaux d'Info Jeunes ! ●

Plus d'infos : [Info Jeunes Vallées du Haut-Anjou 06 81 37 63 52](https://www.infojeunesvha.fr)  
[pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr](mailto:pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr)

[f](https://www.facebook.com/infojeunesvha) [i](https://www.instagram.com/infojeunesvha) [t](https://www.tiktok.com/@infojeunesvha) [y](https://www.youtube.com/channel/UC...) infojeunesvha



Construire l'avenir

# Favoriser la transmission des exploitations agricoles : un enjeu pour demain

Faciliter la transmission des exploitations quand un agriculteur part à la retraite, c'est permettre à l'activité économique agricole de se maintenir durablement sur notre territoire. La CCVHA et ses partenaires ont mis en place des actions innovantes dans le cadre du plan « Territoire Pilote Transmission Agriculture ».

- **Toutes les offres d'exploitations à reprendre** sont disponibles en un seul et même espace, sur le site de la CCVHA [www.valleesduhautanjou.fr/reprendre-une-exploitation-agricole/](http://www.valleesduhautanjou.fr/reprendre-une-exploitation-agricole/)

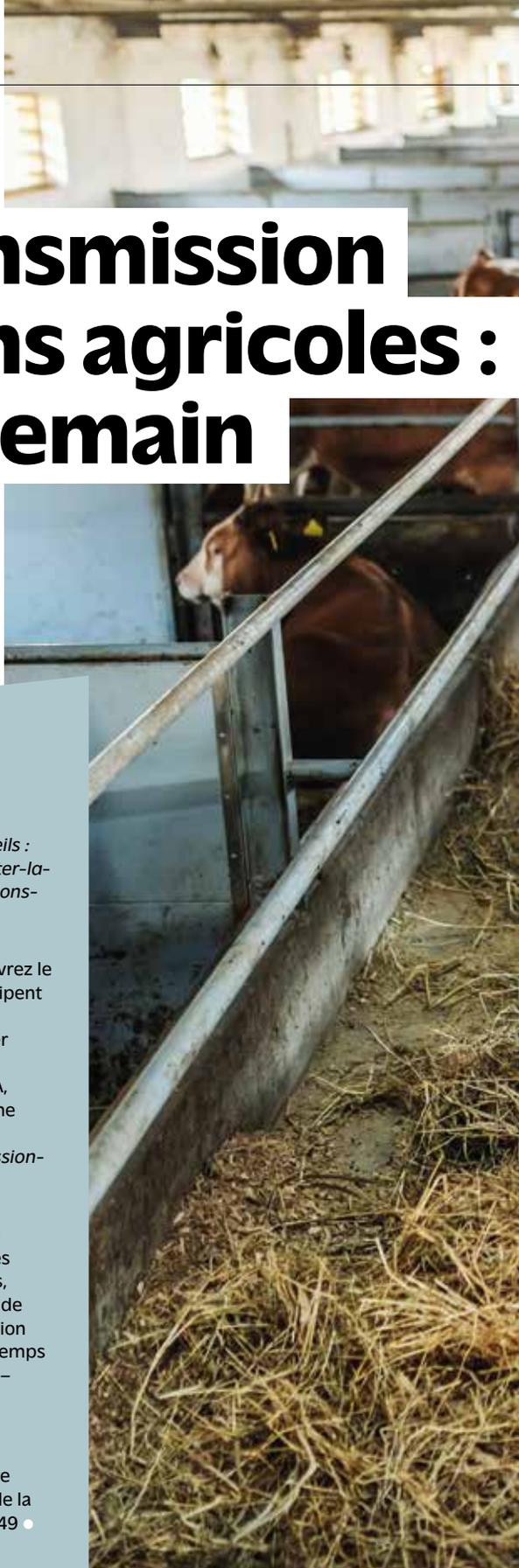


- **Pour anticiper sereinement la transmission**, des groupes d'échanges sont proposés gratuitement aux exploitants. Plus d'informations : Simon Galland, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire : 06 16 89 34 70, [simon.galland@pl.chambagri.fr](mailto:simon.galland@pl.chambagri.fr)
- Certaines exploitations peinent à trouver un repreneur pour diverses raisons (destination difficile à changer, peu adaptable à une évolution en bio...). La Chambre d'Agriculture, en partenariat avec les structures du monde agricole (SAFER, MSA, Union des CUMA...), a créé des **fiches conseils** pour attirer

l'attention des cédants sur quelques points clés. Téléchargez les fiches conseils : [valleesduhautanjou.fr/faciliter-la-transmission-des-exploitations-agricoles/](http://valleesduhautanjou.fr/faciliter-la-transmission-des-exploitations-agricoles/)

- **Cinq cédants témoignent.** À travers leurs récits, découvrez le quotidien de ceux qui participent à la mise en valeur de leur territoire. Podcasts à écouter sur les sites de la Chambre d'Agriculture et de la CCVHA, et sur les antennes d'Oxygène radio. Écoutez les podcats : [oxygeneradio.com/transmission-accomplie-ep1](http://oxygeneradio.com/transmission-accomplie-ep1)
- **Reprendre une ferme à plusieurs**, c'est une solution qui permet de mutualiser ses compétences et ses moyens, de diversifier son activité et de la rentabiliser. Nouvelle session d'ateliers organisée au printemps ! Plus d'infos : Danaé Girard – CIAP 49 – 07 80 18 29 01 [danae.girard@ciap-pdl.fr](mailto:danae.girard@ciap-pdl.fr)

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région Pays de la Loire, Vivre au Pays et la CIAP 49 ●





## Construire l'avenir

# Entreprendre en Vallées du Haut-Anjou

**Vous êtes entrepreneurs ou sur le point de créer votre entreprise ? Participez aux prochains rendez-vous proposés par la CCVHA et ses partenaires !**

### **Mardi 18 mars**

Toute la journée :

Professionnels, une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est organisée et accessible gratuitement. Infos à venir par mail.

### **Lundi 31 mars**

De 9h30 à 12h à France Service

Val d'Erdre-Auxence :

Indépendants ou micro-entrepreneurs, installés ou en cours de projet, soyez au clair avec votre couverture sociale. Atelier gratuit avec l'URSSAF Pays de la Loire et la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Maine-et-Loire (MCTE 49).

**s'inscrire :** [www.lesmcte49.fr/evenements](http://www.lesmcte49.fr/evenements)

### **Les mardis 29 avril et 24 juin**

De 8h à 10h – salle des conseils,

siège de la CCVHA au Lion d'Angers :

Les mardis de Marc employeur. Responsables RH ou dirigeants d'entreprises, facilitez vos recrutements et déployez votre marque employeur !

Prochaines thématiques :

🕒 29 avril : Illettrisme, mon entreprise est-elle concernée ?

🕒 24 juin : Rémunérations périphériques : le pouvoir d'achat des salariés

**s'inscrire :** <https://lnkd.in/e7TSKu46>

### **Vendredi 27 juin**

De 9h à 12h30 à France Services

Les Hauts-d'Anjou :

Matinée d'information à la création d'entreprise. Porteurs de projet, laissez-vous guider dans vos démarches ! Gratuit. Avec la CCI et MCTE49. ●

**inscription :** [www.lesmcte49.fr/evenements](http://www.lesmcte49.fr/evenements)

**+ d'infos :**

**Cécilia Madiot, CCVHA, [c.madiot@valleesduhautanjou.fr](mailto:c.madiot@valleesduhautanjou.fr)**

**[valleesduhautanjou.fr](http://valleesduhautanjou.fr)**

**02 41 24 10 76**



# DOSSIER





# Assainissement : investir pour vous et pour notre environnement

**L**a CCVHA gère le service d'assainissement sur l'ensemble des 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou.

Sa mission ? Collecter les eaux usées, les traiter et les dépolluer, avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Sa préoccupation majeure ? Protéger l'environnement et le milieu rural.

Pour mener à bien ce travail, la CCVHA met en œuvre un plan d'investissement conséquent visant à moderniser les équipements et les réseaux. Objectifs : protéger durablement les milieux naturels et adapter le système d'assainissement à l'arrivée de nouveaux habitants dans les communes. ●



## LE MOT DE



# « 18 M€ seront investis sur les dix prochaines années »

## Jean-Pierre Bru,

Vice-président de la CCVHA délégué à l'environnement (voirie, assainissement, politiques de l'eau et de la biodiversité)

### Pourquoi l'assainissement est-il géré par la CCVHA ?

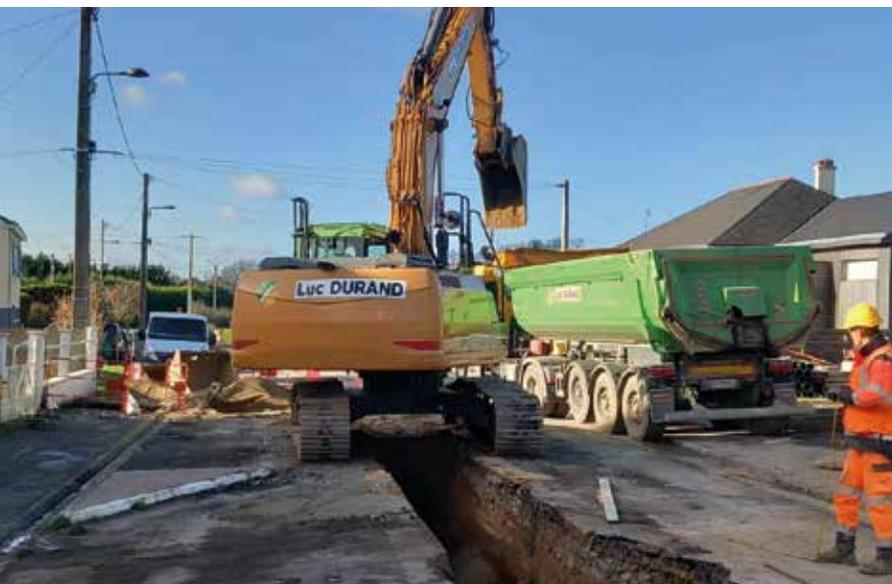
La compétence assainissement a été transférée par les communes à la CCVHA dans un contexte où l'organisation de notre territoire évoluait fortement. En effet, la CCVHA est née en 2017, de la fusion des 3 anciennes communautés de communes (Ouest Anjou, Haut-Anjou et la Région du Lion d'Angers), qui géraient déjà l'assainissement non collectif. La loi NOTRe de 2015 prévoyait le transfert obligatoire de la compétence assainissement aux communautés de communes. C'est donc effectif depuis 2018.

### Quelles ont été les missions de la CCVHA une fois la compétence transférée ?

La CCVHA a hérité de situations très disparates. Les organisations, le niveau de service et les modalités tarifaires étaient très différents d'une commune à l'autre. Dans un premier temps, nous avons mené une étude pour construire un service cohérent avec le même niveau de qualité pour tous, à l'échelle des Vallées du Haut-Anjou. Cela nous a conduit à travailler sur une harmonisation des tarifs pour qu'en 2028, tous les habitants paient le même montant, quelle que soit leur commune. Nous avons aussi réalisé un diagnostic des équipements et réseaux. Certaines installations ont plus de 50 ans, il fallait que l'on sache si elles pouvaient poursuivre leurs activités. Toutes ces données nous ont permis d'élaborer notre schéma directeur d'assainissement.

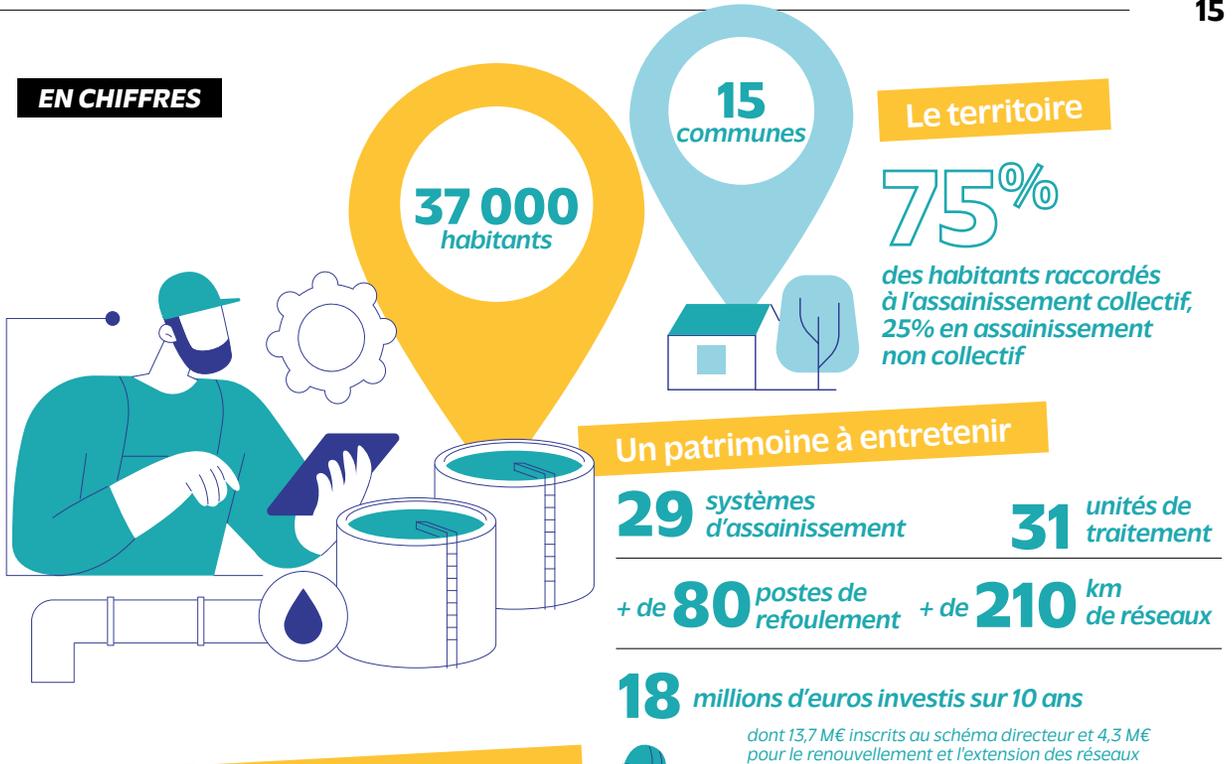
### À quoi sert ce document ?

Le schéma directeur fixe pour les années à venir notre stratégie en matière d'assainissement. Il permet de planifier et de prioriser les travaux à mener pour moderniser et mettre en conformité notre système d'assainissement. 18 millions d'euros sont inscrits sur les 10 prochaines années. Nous avons déjà mis en place un système d'auto-surveillance sur les stations d'épuration. Aujourd'hui, 70% d'entre elles sont conformes (contre 35% lors du diagnostic initial). Et parmi les projets à venir, nous construisons de nouvelles stations d'épuration, par exemple celle de La Pouéze, déjà en service, et bientôt à Sceaux-d'Anjou. Nous effectuons des travaux sur bon nombre de communes pour mettre en séparatif les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, limiter les infiltrations des eaux de drainage du sol dans les canalisations et les postes de refoulement. Cela contribue à diminuer la surcharge hydraulique des stations et évite la saturation du système qui bloquerait tout développement d'urbanisme. Tous ces travaux sont nécessaires, nous avons une obligation de résultat sur ce sujet. Nous nous devons de rendre à la nature une eau de qualité optimale. ●



**« Le schéma directeur permet de planifier et de prioriser les travaux à mener pour moderniser le système d'assainissement (...) Nous avons une obligation de résultat. »**

## EN CHIFFRES



## Des compétences au service de tous

**2** agents pour le déploiement du schéma directeur



**3** agents pour la partie exploitation et maintenance appuyés par les agents communaux et des prestataires

## Plusieurs étapes avant de donner le premier coup de pelle !

Sébastien Gaultier est conducteur d'opérations en assainissement et eaux pluviales à la CCVHA. Il programme et suit de A à Z les opérations inscrites au schéma directeur. Et avant de donner le premier coup de pelle, afin d'assurer le bon déroulement des travaux, il doit gérer plusieurs étapes :



5 à 6 mois d'études préalables



Consultation des entreprises



Montage des dossiers de subvention



Information des riverains



Lancement des opérations

Tous les travaux liés au schéma directeur sont financés par la CCVHA dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement et peuvent prétendre à des subventions octroyées par l'Agence de l'Eau et le Département de Maine-et-Loire.

# Comment sont collectées nos eaux usées ?



## 1/ Branchements :

l'eau que vous utilisez (évier de cuisine, douche, WC...) est évacuée de votre logement pour rejoindre le réseau public d'assainissement.

## 2/ Réseaux et postes de relevage :

les eaux s'écoulent via le réseau de collecte qui les achemine à la station d'épuration. Si la pente n'est pas (ou plus) suffisante, un poste de relevage est installé pour refouler les eaux jusqu'à la station ou dans le réseau plus en aval.

## 3/ Station d'épuration :

elle traite les eaux usées qui arrivent du réseau, afin que leur rejet dans le milieu naturel n'occasionne pas de pollution de l'environnement.

## 4/ Revalorisation des sous-produits :

l'épuration des eaux usées crée des sous-produits (boues) qui sont valorisés par la suite en épandage agricole.

## 5/ Rejet :

une fois épurée, l'eau que vous avez utilisée est renvoyée au milieu naturel, pour une seconde vie...



+ de  
**12 000**  
abonnés  
desservis



## Quelles sont les techniques utilisées sur le territoire pour dépolluer l'eau avant son rejet dans le milieu naturel ?



Boues  
activées :

**10**  
stations



Filtres plantés  
de roseaux :

**9**  
stations



Lagunages  
naturels :

**9**  
stations

+ Flashez ce code  
pour tout savoir sur  
l'assainissement collectif :



# Que puis-je faire pour contribuer au bon traitement de nos eaux usées ?

**Lingettes et protections hygiéniques** sont à jeter à la poubelle. Si vous les jetez dans les toilettes, elles mettent plusieurs mois, voire plusieurs années, à se décomposer complètement.

**INTERDIT**



Seuls sont autorisés les déjections humaines, le papier toilette et le savon.

**Les huiles et graisses alimentaires** doivent être jetées à la déchetterie. Si vous les jetez dans l'évier ou les toilettes, elles bouchent les canalisations et réduisent les capacités de traitement des stations d'épuration. À la fin, cela coûte plus cher !

**INTERDIT**



**Les produits chimiques (diluants, pesticides, peintures...)** doivent être jetés à la déchetterie. Si vous les jetez dans un évier ou les toilettes, ces produits toxiques peuvent immobiliser une station d'épuration pendant plusieurs jours ! Sans compter qu'ils ne peuvent pas être éliminés par les traitements classiques. Ils sont donc rejetés dans la nature et polluent les milieux aquatiques...

**INTERDIT**



## ILS EN PARLENT...



**Hélène Pamphile,**  
agent d'exploitation en charge  
des réseaux

« En moyenne, sur notre territoire, on compte 7 bouchages par an. Nous intervenons pour éliminer le bouchon, mais souvent nous devons faire appel à un prestataire. Vêtements, coquillages, protections hygiéniques, lingettes... provoquent des bouchages et impactent l'ensemble du réseau. Le cheminement de l'eau est bloqué, l'eau s'évacue mal et cela engendre des débordements à certains endroits. Un bouchage, ça représente du temps et un coût ! »



**Cyril Bertholy,**  
agent d'exploitation en charge  
des stations

« Les mauvaises pratiques nuisent au bon fonctionnement et à l'entretien du réseau d'assainissement. Notre travail consiste à identifier les zones critiques du réseau pour améliorer la surveillance et ainsi anticiper les bouchages qui impactent tous les habitants. Mais il est difficile de tout anticiper, d'autant que le réseau de collecte des eaux usées du territoire représente 213 kms pour 31 unités de traitement ! Nous devons tous y mettre du nôtre ! »





# Assainissement non collectif : quelques conseils

**Certaines habitations, situées en campagne ou hors bourg, ne sont pas raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées et bénéficient d'autres services. Dans ce cas, elles disposent d'un système d'assainissement autonome.**

**L**e Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de conseiller et d'accompagner les propriétaires concernés, et d'assurer les contrôles de conformité de leurs installations autonomes. La CCVHA a une obligation de résultat. À ce jour, 75% des installations sont conformes.

## Pourquoi faire contrôler son installation autonome ?

C'est une obligation réglementaire afin de :

- Vérifier son bon fonctionnement et vous éviter des déconvenues.
- Assurer sa pérennité.

Ceci dans le but de protéger l'environnement.

## Quand faut-il le faire ?

- Lorsque vous mettez en place une nouvelle installation chez vous :
- Avant vos travaux : un premier contrôle permet de vérifier que votre projet est conforme à la réglementation.

- Après vos travaux : un second contrôle permet d'attester que les travaux ont été exécutés correctement.

- Tous les 10 ans, pour vérifier le bon fonctionnement de votre installation.
- Si vous vendez votre bien : un diagnostic daté de moins de 3 ans doit être fourni lors de l'acte de vente. Il permet d'informer votre acquéreur. Si l'installation n'est pas conforme, celui-ci aura un an pour le mettre en conformité.

## Quelques conseils !

- **Attention aux produits d'entretien :** limitez l'usage de l'eau de javel et des détergents, ces produits risquent de tuer les bactéries chargées de traiter vos eaux usées.
- Veillez à ce que le point de rejet des eaux traitées ne soit pas obstrué par des **feuilles mortes** ou des **gravillons**, inspectez **régulièrement** au printemps et à l'automne.
- **Ne recouvrez pas les regards** qui permettent d'accéder à votre installation et procédez à un **nettoyage au jet d'eau** si des

# 4 300

**installations autonomes, soit 25% des habitants concernés**

matières restent au fond du regard de répartition.

- **Vous disposez d'une fosse toutes eaux ou d'une fosse septique :** faites-la vidanger par un professionnel de l'assainissement agréé.
- **Vous avez une micro-station :** un contrôle régulier est nécessaire ainsi que, selon la marque et le modèle, une vidange de la cuve et des opérations de maintenance. ●



**Contactez le Service Assainissement Non Collectif (SPANC)**

spanc@valleesduhautanjou.fr  
02 52 21 05 33

# Réutiliser nos eaux usées traitées, c'est possible

**Les eaux usées, une fois traitées, sont rejetées dans le milieu naturel. Mais leur donner une seconde vie, c'est possible avec, à la clé, des économies d'eau et le maintien des activités économiques dépendantes de cette ressource. Zoom sur le projet REUT, un modèle d'économie circulaire...**

**R**EUT, pour Réutilisation des Eaux Usées Traitées ! Et oui, nos eaux usées, une fois traitées, peuvent devenir de vraies ressources pour d'autres usages, non potables. D'ailleurs en agriculture, c'est une pratique qui se développe de plus en plus, à l'instar de nos voisins à Mauges Communauté. La CCVHA a ainsi lancé une étude auprès d'Ecofilae. Sylvia Derien, directrice de projet à Ecofilae, nous parle de ce travail en cours : « Notre mission consiste à étudier les possibilités de valorisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration du Lion d'Angers. L'Association des Courses et, plus largement, le Parc départemental de l'Isle Briand, qui ont des besoins

d'arrosage régulier l'été, surtout en période de sécheresse et de restriction d'eau, sont intéressés. » Valentin Pécot, Secrétaire général de l'Association, confirme : « Ce projet, que l'on soutient depuis longtemps, comporte, pour nous et pour tout le parc de l'Isle Briand, de vrais enjeux écologiques et économiques.

## Arroser toute l'année

Les hippodromes qui sauront s'adapter aux conséquences du changement climatique dans l'avenir seront ceux qui compteront. Nous devons être en capacité d'arroser toute l'année dans le respect de l'environnement, pour pérenniser notre activité. C'est important pour la planète et pour le territoire. Nous accueillons au Lion d'Angers 12 réunions hippiques par an, dont 11 à enjeux nationaux, avec des retombées

économiques directes pour la CCVHA, via les taxes. Nous souhaitons que Le Lion d'Angers demeure une place forte et attractive dans ce domaine. » Sylvia ajoute : « Dans le cadre de l'étude, nous recensons les autres usages potentiels. Au Lion d'Angers, le champ des possibles est vaste : pour irriguer les cultures, arroser les massifs et les espaces verts, nettoyer les voiries, curer les réseaux d'assainissement... Des industriels peuvent également être intéressés. Plus on pourra valoriser ce volume d'eau, plus ce sera intéressant. L'impact environnemental du projet, son empreinte eau et ses potentielles conséquences sur le débit des cours d'eau sont également étudiés. C'est une équation et il s'agit de retenir le meilleur scénario favorable à l'environnement et aux besoins du territoire. » ●



L'hippodrome et le parc de l'Isle Briand pourraient bénéficier du recyclage des eaux usées

## VRAI OU FAUX...

### Idée reçue n°1 :

**« C'est risqué pour la nature ! »**

**FAUX !**

Les eaux usées bénéficient d'un traitement

complémentaire pour atteindre un niveau de qualité minimum. Il y a une réglementation à respecter, certes moins contraignante que pour l'eau potable, mais très précise selon les usages. Et, en plus, elles contiennent du phosphore et de l'azote qui permettent de limiter les apports d'engrais chimiques.

### Idée reçue n°2

**« Ça va générer des gros travaux »**

**FAUX !**

Le but n'est pas de construire des linéaires de canalisations. En général, les acteurs locaux sont à quelques kilomètres de la station d'épuration.

### Idée reçue n°3

**« On va consommer plus d'eau »**

**FAUX !**

Ce n'est pas parce qu'on réutilise qu'on arrête de faire des efforts. Tous les gestes comptent !



## « Je recommande vivement l'accompagnement par Initiative Anjou »

**Tiffany Ganachaud est gérante du salon de coiffure « L'oasis, ô cœur du cheveu » à La Cornuaille depuis octobre 2024. Pour monter son commerce, elle a bénéficié du soutien de la CCVHA et d'Initiative Anjou. Elle nous raconte son expérience en tant qu'entrepreneuse fraîchement installée sur le territoire.**

### Quel est votre parcours ?

*Tiffany :* J'ai obtenu un CAP coiffure puis poursuivi avec une mention complémentaire de visagiste. J'ai finalisé ma formation initiale par un brevet professionnel. Je souhaitais m'installer à mon compte dès

que possible. Lors de ma dernière expérience professionnelle en tant que salariée, j'ai annoncé à mon patron que je recherchais une affaire à racheter. J'ai mûri mon projet et, un an après, je débutais l'aventure entrepreneuriale pour enfin, en octobre 2024, reprendre ce salon.

### Racontez-nous votre expérience avec Initiative Anjou.

*Tiffany :* Madame Madiot, responsable du développement économique à la CCVHA, m'a orientée vers Initiative Anjou. J'ai bénéficié de formations gratuites afin d'avoir des bases solides : une en communication pour apprendre à construire un discours convaincant et être à l'aise face à un jury, une en gestion de la trésorerie. C'est avec sérénité que j'ai donc pitché devant le jury

d'Initiative Anjou, qui m'a accordé un prêt de 15 000 €. Cela m'a permis de créer une trésorerie et de financer l'achat de produits et de matériels. L'accompagnement se poursuit encore aujourd'hui. J'ai régulièrement des rendez-vous avec mon parrain Initiative Anjou qui m'apporte des conseils issus de son expérience entrepreneuriale. Je recommande vivement cet accompagnement de A à Z ! Je souhaite désormais développer ma clientèle, notamment féminine, et proposer de nouveaux services propices à la détente (rituels de soins par exemple). ●



**Salon de coiffure « L'oasis ô cœur du cheveu »**  
27 rue la Fontaine, La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence)  
[www.loasis-ocoeur-ducheveu.fr](http://www.loasis-ocoeur-ducheveu.fr)

### EN CHIFFRES

**L'accompagnement Initiative Anjou sur la CCVHA en 2024, c'est...**

Des prêts d'honneur à

**0%**

d'un montant de **3 000 à 20 000 €**

**23** entrepreneurs accompagnés

et

**19** entreprises soutenues



**290 850 €** de prêts financés

**58** emplois créés ou maintenus



# ... Conseiller France Services



**Ses missions : vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques au quotidien, en étant proche de chez vous, sur 3 sites : France Services Les Hauts-d'Anjou, France Services Val d'Erdre-Auxence et France Services du Lion d'Angers (au Pôle Santé Social).**

**9h00**

On lit et répond à vos mails. Si vous nous avez laissé un message vocal, on vous rappelle.

**9h15**

Premier rendez-vous avec un usager pour des démarches administratives liées à la retraite (estimation de l'âge de départ à la retraite, démarches à réaliser pour se déclarer...).

Des ordinateurs mis à disposition nous permettent de le guider.

**10 h 00**

Deuxième rendez-vous avec un autre usager pour la réalisation d'une pré-demande de carte nationale d'identité (CNI). Une autre personne se présente à l'accueil et demande comment refaire sa carte vitale qu'il a perdue.

**10h45**

Dernier rendez-vous de la matinée pour le renouvellement du permis de conduire d'un habitant. Un usager appelle pour des renseignements sur le dispositif France Rénov'.

**13h30**

Les réglementations changent souvent, nous nous tenons informés via une plateforme spécialisée en ligne.

**14h00**

D'autres habitants arrivent, nous les orientons vers une prise de rendez-vous ou vers un partenaire : la Direction Générale des Finances Publiques pour les impôts, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), un conciliateur de justice ou un avocat.

**17h00**

Dernier rendez-vous de la journée avec un usager en recherche d'info sur le droit familial. Nous avons répondu à quelques-unes de ses questions et l'avons orienté vers les prochaines permanences réalisées par un(e) avocat(e) le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois aux Hauts-d'Anjou ou le 1<sup>er</sup> jeudi matin du mois au Lion d'Angers. •





# J'veux du solaire !

Face aux changements climatiques, la CCVHA, première collectivité labellisée Lucie 26 000, s'engage à mener des actions qui contribuent au développement des énergies renouvelables sur le territoire, et notamment le solaire !

## PAROLE D'ÉLUE



**Virginie Guichard,**

Vice-Présidente Territoire RSO et déléguée notamment aux Transitions énergétiques

**« Nous encourageons les projets solaires sur nos communes, auprès des particuliers et aussi pour des projets plus conséquents (parcs solaires, ombrières), dans un cadre maîtrisé et réfléchi, et dans l'intérêt du territoire et des habitants. Participer à la transition vers les énergies renouvelables et décarbonées, c'est à la fois une question de souveraineté, d'économie et de contribution à limiter l'impact de nos activités sur le climat. Les engagements de plus en plus intenses nous en montrent la nécessité. »**

## Comment faire ?

- Avec des projets concrets, par exemple des ombrières photovoltaïques sur les parkings, comme en 2024 sur celui de l'école du Lion d'Angers ou près du France Services à Val d'Erdre-Auxence.
- En associant les habitants à la gouvernance des projets (dans des collectifs citoyens) ou aux décisions (en 2024, concertation dans le cadre des zones potentielles pour l'accueil de projets d'énergies renouvelables).
- En accompagnant les particuliers dans leur projet d'installation solaire chez eux.

## J'ai un projet d'installation solaire chez moi

La CCVHA accompagne les particuliers gratuitement pour les aider à définir leur projet et financer leur installation.

**?** Quel est le potentiel solaire sur ma toiture ? Quels systèmes choisir ? Combien ça va me coûter ? Quelle rentabilité pour mon projet ?... Pour toute information, contactez le service **Le Solaire en Anjou au 02 41 18 01 08.**



Demandez une subvention à la CCVHA pour financer votre système solaire, installé par une société agréée, (jusqu'à 390 € par logement, cumulables avec d'autres aides).



**installations solaires subventionnées par la CCVHA en 2024**

## + Plus d'infos :

**Participez à la balade solaire jeudi 22 mai 2025 à 18h30 au Lion d'Angers. Vous aurez ainsi toutes les clés pour bien comprendre les critères qui permettent d'entamer un projet solaire et vous lancer !**



valleesduhautanjou.fr/  
solaire





# Les dispositifs d'aide pour la santé mentale des jeunes



## Où demander, où trouver de l'aide ?

**E**n novembre 2024, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge alertait l'opinion publique sur l'augmentation du mal-être des enfants et des adolescents en France. Pour accompagner les parents et les jeunes qui peuvent se retrouver confrontés à ces situations, l'équipe jeunesse de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou propose des outils et des ressources accessibles gratuitement ! **Découvrez-les ici et n'hésitez pas à vous en saisir si vous en ressentez le besoin !**

### Dans vos espaces jeunesse des Vallées du Haut-Anjou, labellisés Relais Infos Jeunes :

Trouvez l'espace près de chez vous : [www.valleesduhautanjou.fr/les-jeunes](http://www.valleesduhautanjou.fr/les-jeunes)

#### À Info Jeunes :

Nathalie, à Châteauneuf-sur-Sarthe, vous accueille avec ou sans RDV, en toute confidentialité et vous répond par téléphone ou sur les réseaux sociaux :

**2 rue des Fontaines à Châteauneuf-sur-Sarthe** - 06 81 37 63 52 - [pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr](mailto:pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr) - Ouvert mardi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h et pendant les vacances scolaires (du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h)

   [infojeunesvha](https://www.tiktok.com/@infojeunesvha)

#### La Maison des Ados à Angers :

Ouvert aux jeunes de 11 à 21 ans, gratuit et confidentiel. Bon à savoir : la Maison des ados tiendra des permanences dans les Vallées du Haut-Anjou ! Restez connectés pour en savoir plus...

**1 place André Leroy à Angers** - 02 41 80 76 62 - [mda49.angers@montjoie.asso.fr](mailto:mda49.angers@montjoie.asso.fr)  
Accueil avec ou sans RDV : de lundi à jeudi de 9h à 13h et 14h à 18h - vendredi de 14h à 18h



**Mots mêlés :**  
**retrouve ces mots**  
**dans la grille ci-contre...**

PRÉVENTION, ACCOMPAGNEMENT,  
INFOJEUNES, PROTECTION, SANTÉ  
ÉCOUTE, PARLER, BIENVEILLANCE,  
AIDE

Y	J	G	J	A	D	E	I	Y	A	R	G	F	C	C
C	M	K	I	H	T	C	N	E	C	O	U	T	E	X
S	O	D	F	Q	X	N	F	Q	C	S	U	H	H	F
Z	E	S	O	G	E	A	O	N	O	I	A	D	S	B
P	E	X	M	T	D	L	J	O	M	Z	E	N	D	D
A	C	P	Y	R	T	L	E	X	P	J	B	G	T	T
R	D	R	M	P	T	I	U	R	A	E	S	L	J	E
L	C	O	J	Y	F	E	N	S	G	S	E	C	W	Ç
E	G	T	C	T	V	V	E	X	N	T	M	U	A	Z
R	M	E	J	S	X	N	S	Q	E	L	D	O	F	U
E	Ç	C	O	H	S	E	E	M	M	K	V	Y	Ç	P
M	I	T	X	Z	H	I	E	N	E	G	C	K	S	N
H	E	I	J	V	I	B	X	R	N	G	F	G	M	V
C	Q	O	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N	K	T
Z	E	N	V	I	V	D	K	G	N	D	Y	A	D	L



# Devenez l'une des voix de Radio Rêve !

**Le duo Grise Cornac arpente actuellement la commune des Hauts-d'Anjou pour recueillir les voix et les histoires sur-réalistes des habitants qui participent à Radio Rêve, un projet pop, poétique et plein de surprises. Rendez-vous le 6 juin pour une grande fresque sonore, ouverte à tous...**

## **Pouvez-vous présenter Grise Cornac ?**

Quentin : Je suis Quentin Chevrier, musicien dans Grise Cornac, autodidacte. Je joue du violoncelle, du piano, de la guitare, je chante. Je suis aussi producteur, compositeur et interprète. Je fais également les clips vidéo de Grise Cornac.

Aurélie : J'aime écrire, inventer, raconter des histoires, chanter... Quand j'étais petite, j'écrivais des horoscopes que je distribuais aux autres enfants. Le papier, c'est le support pour se remonter le moral, pour écrire à des gens qu'on ne connaît pas ou à des amoureux... J'ai fait mes premiers pas dans une chorale de gospel puis dans un groupe de rock, où j'ai pu commencer à chanter ce que je voulais.

Quentin : On a commencé Grise Cornac en 2014, il y a 10 ans déjà. Le premier album est sorti en 2016. Nous avons fait les premières parties de Feu Chatterton !, Bertrand Belin, Alexis HK, Jeanne Cherhal... Nous sortons le 21 mars notre nouvel album « Premier ciel » enregistré dans notre studio et autoproduit.

## **Comment est né Radio Rêve ?**

Quentin : Pendant le confinement, on cherchait un moyen de rapprocher les gens, de créer du lien. On a demandé à des personnes d'enregistrer leur histoire chez elles. Nous avons monté

tout ça et c'est devenu Radio Rêve. La parole, la voix, c'est précieux et porteur d'émotions. Aujourd'hui, le format a un peu évolué. Ce ne sont plus des récits de vie mais des histoires imaginaires.

Aurélie : On adore ce projet parce que le pouvoir de notre imaginaire est surprenant. Ça nous amène à penser au-delà du quotidien, de la banalité. Le son est aussi un média très puissant. Le principe de Radio Rêve, c'est d'imaginer des émissions, des météo, des infos, des reportages, comme sur une radio, mais qui sont complètement farfelues. Si on a envie d'interviewer les carpes dans la Sarthe, ou si on a décidé de faire un reportage sur les aqua-gorilles qui y vivent, et bien c'est très bien !

## **Comment ça va se dérouler ?**

Aurélie : Nous travaillons depuis plusieurs semaines avec les enfants des

écoles de Querré, de Brissarthe, de Châteauneuf-sur-Sarthe, une classe de collège, un club radio, Le Béguinage de Contigné, la Maison passerelle de Champigné, l'espace jeune et la bibliothèque de Brissarthe. C'est notre plus gros Radio Rêve ! Avec tous, nous imaginons des choses dingues. On proposera ensuite au public d'écouter le résultat à l'occasion d'une ballade sonore le vendredi 6 juin... ça promet d'être drôle ! ●

**« On adore ce projet parce que le pouvoir de notre imaginaire est surprenant. Ça nous amène à penser au-delà du quotidien, de la banalité »**



**Vous aussi, embarquez dans l'aventure et devenez l'une des voix de Radio Rêve !**

Depuis chez vous, racontez de manière anonyme une histoire qui ne vous est jamais arrivée ! Attention, il vous faut relever deux petits défis : commencer votre récit par "Un jour..." et évoquer la Sarthe quelque part dans votre récit...

**Participez par mail** à [messengeradioreve@gmail.com](mailto:messengeradioreve@gmail.com)  
**ou par message vocal** au 09 70 55 12 12

Dans les bibliothèques



# Nos coups de cœur

Vos bénévoles et vos bibliothécaires du réseau vous proposent leurs coups de cœur du moment...



Le coup de cœur de Mylène

**La maison aux sortilèges, un roman d'Emilia Hart**

« J'ai aimé ce livre, qui parle de femmes de différentes générations mais de la même lignée. C'est un livre féministe qui montre que, bien

que la vie puisse être difficile, nous sommes pleines de ressources pour nous en sortir. En effet, elles puisent au fond d'elles-mêmes des capacités qu'elles ne soupçonnaient pas. C'est bien écrit, on se laisse happer par la narration et on se prend d'affection pour les héroïnes. Une belle histoire teintée de magie. »

**Mylène**, bénévole à la bibliothèque de Brain-sur-Longuenée (Erdre-en-Anjou)



Le coup de cœur de jeunesse de Mathéo

**La légende des quatre, une saga en 4 tomes de Cassandra O'Donnell**

**Tome 1 : le clan des loups.**

« Cette épopée plaira sûrement aux amateurs

de fantastique, car elle raconte l'histoire d'une guerre qui oppose les hommes aux animaux. Les quatre héritiers, mi-hommes mi-animaux, les Yokaïs (Maya la louve, Bregan le tigre, Wan le serpent et Nel l'aigle) doivent s'unir pour faire face aux humains qui représentent pour eux une grande menace. C'est une aventure drôle et passionnante. »

**Mathéo**, bénévole à la bibliothèque de Marigné (Les Hauts-d'Anjou)



Le coup de cœur de nature de Pauline

**Vivre avec les loups, un film de Jean-Michel Bertrand**

Disponible en DVD ou grâce aux ressources numériques.

« Une très belle plongée au cœur du territoire

des loups ! Jean-Michel Bertrand alterne entre de magnifiques plans d'observation du loup et de la nature, des rencontres avec des éleveurs et ses réflexions personnelles. C'est beau, poétique et ça nourrit intelligemment la réflexion sur notre vie avec les loups. À découvrir également, les deux autres films de cette trilogie : *La Vallées des loups* et *Marche avec les loups* »

**Pauline**, Bibliothécaire intercommunale

## Nos jeunes ont du talent !

De 2023 à 2024, les ados du Service Jeunesse Les Hauts-d'Anjou / Miré / Juvardeil ont choisi pour projet la création d'une BD. Présentée le 29 septembre dernier à l'occasion de Festilivres à Juvardeil, cette BD illustre la vie du Service Jeunesse. Les ados ont souhaité donner à voir les moments inoubliables qu'ils ont pu partager ensemble au service jeunesse. La BD est consultable au Service Jeunesse Les Hauts-d'Anjou / Miré / Juvardeil, mise à disposition des élèves des 2 collèges de Châteauneuf-sur-Sarthe et prochainement disponible dans le réseau des bibliothèques de la CCVHA.



Retrouvez ces documents dans votre réseau de bibliothèques !

# Naviguez sur la Sarthe à bord de la Gogane !



**A**près une saison 2024 très satisfaisante, la Gogane revient en 2025 et vous propose de nouvelles croisières sur la Sarthe ! Ce bateau promenade fonctionnant à l'électricité vous offre le plaisir de naviguer en toute quiétude.

La Gogane navigue depuis 10 ans ! Cette réplique de gabarot est équipée d'une motorisation électrique offrant une navigation silencieuse. Vivez des moments privilégiés sur l'eau et découvrez les Basses Vallées Angevines, classées Natura 2000 : le patrimoine

culturel et naturel, l'histoire de la rivière, de la batellerie, des moulins et du voiturage par eau, du Moyen-Âge à nos jours...

Au départ de Châteauneuf-sur-Sarthe et prochainement de Juvardeil, embarquez pour une croisière où vous pourrez admirer et observer la faune et la flore grâce aux jumelles à votre disposition.

En 2024, près de 3000 passagers ont pu profiter de cette expérience unique. ●

## À NOTER...

*La Gogane sera amarrée à Châteauneuf-sur-Sarthe du 7 mai au 15 juin 2025 ainsi que le 21 juin 2025 à l'occasion de la fête de la musique.*

## Inédit en 2025 !

*Un nouveau port de départ sera proposé à Juvardeil, grâce à la remise aux normes du ponton communal financé pour moitié par la CCVHA.*

*La Gogane y sera amarrée du 20 août au 7 septembre 2025.*

*Tarifs et réservations auprès de l'Office de Tourisme Anjou Loir & Sarthe au 02 41 76 37 26 / ot@ccals.fr*

## ALLEZ-Y!

**Une expérience unique en symbiose avec l'environnement**

**Des croisières commentées, à la découverte de notre patrimoine culturel et naturel**

**Des croisières à thème pour profiter pleinement de l'expérience :**

*croisières contées, croisières apéro, croisières ornithologiques avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)...*

## Le bateau rien que pour vous !

Vivez un moment de partage en famille, entre amis ou entre collègues et profitez de la privatisation du bateau avec équipage, pour une sortie originale ou un événement festif. Tarifs et conditions sur demande.

Cet équipement est co-financé par les Communautés de communes des Vallées du Haut-Anjou et Anjou Loir et Sarthe.

# Un château du Moyen-Âge qui a traversé les siècles



**L**e château de Verney situé à Champteussé-sur-Baconne (Chenillé-Chamteussé), dont les origines remontent au XI-XII<sup>e</sup> siècle (Haut Moyen-Âge), est l'un des plus anciens du territoire. Il est classé « Monument Historique » en 2011 et son parc est labellisé « Jardin remarquable » pour son intérêt culturel, esthétique et historique. Entouré d'un parc paysager, il est composé de pelouses et de bouquets d'arbres bordés par la Baconne.

À l'origine, se tenait une motte féodale. L'imposante tour datée des XIII-XIV<sup>e</sup> siècles est la partie la plus ancienne. Verney est un ancien fief et seigneurie ayant appartenu jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle à la famille du nom. Il a servi de refuge aux habitants et au clergé lors des guerres civiles en 1593. L'architecture fortifiée a quasiment disparu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il est passé, par mariage, aux mains de

plusieurs familles. Depuis 1987, Vernay est la propriété de Monsieur Patrick Lambertie.

## Une restauration qui fait renaître le château

Durant la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, une campagne de grands travaux de restauration, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a été engagée par l'architecte angevin René Hodé. Ce dernier, dont les grandes familles s'arrachaient les services, est connu pour avoir construit le « Chambord de l'Anjou », le château de Challain-la-Potherie. Au cours de sa vie, il a édifié ou aménagé 27 châteaux, dont Vernay. Les aménagements successifs du château, qui conservent des éléments du XV<sup>e</sup> siècle (voûtes du pavillon sud-ouest, charpente, cheminées), attestent d'une continuité historique. ●

## 3 bonnes raisons d'y aller !

### Ambiance Moyen-Âge

*L'un des plus anciens châteaux présents sur notre territoire.*

### Labellisé

*Monument Historique et jardin remarquable. Immanquable !*



### Architecture

*Témoin du talent de l'architecte angevin "star" René Hodé, connu pour son style particulier.*

## EN CHIFFRES

**XI-XII<sup>e</sup>**  
siècle : première  
motte féodale



**XIX<sup>e</sup>**  
siècle, importante  
restauration

**2011**  
classement aux  
Monuments  
Historiques

## GRATUIT

**Visites libres ou guidées  
sur rendez-vous au  
02 41 95 14 14.**

*Visite des extérieurs du  
1<sup>er</sup> juillet au 15 août, de 9h à 18h.*

## Votre info pratique

Retrouvez dans chaque numéro de Vie & Vallées une info utile sur un service de la CCVHA, sous forme de mémo pratique détachable. Vous pouvez découper cette page et l'afficher sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau afin de garder un œil dessus !



# Sillonnez à pied les paysages préservés des Vallées du Haut-Anjou !

**23** sentiers d'intérêt touristique dont

**9** sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

**3** sentiers labellisés « Qualité Anjou » en 2024

**300** km à parcourir à pied



 Itinéraires d'intérêt touristique  
 Départ

+ Partez en balade avec les rando-fiches à votre disposition ici :  
[www.valleesduhautanjou.fr/balade-et-randonnees/](http://www.valleesduhautanjou.fr/balade-et-randonnees/)  
Pour découvrir vos sentiers communaux, consultez les sites internet des communes.